



Paris, le 3 août 2016

COMPTE RENDU DU CTS du SCL du jeudi 7 juillet 2016

Représentants de l'administration :

Gérard Péruilhé, directeur du SCL, Catherine Thyl, adjointe au directeur, Nadine De Bellis, direction du SCL pôle RH, Sylvie Gauthier, direction SCL, pôle RH

Notre syndicat était représenté par :

Louis Ajaya et Christian Chérubin, CGT

En préambule, les représentants CGT ont lu la déclaration liminaire (ci-jointe) sur la situation au SCL.

1/ Mutations

Les tableaux de mutations seront exploités courant juillet 2016, après le résultat du concours des directeurs, à charge pour les chefs d'établissement et les agents concernés de convenir des modalités de déroulement de leur prise de poste.

2/ Affectations des lauréats du concours d'ingénieur

- Pour les ingénieurs externes admis, la liste des postes leur a été envoyée afin qu'ils se positionnent. Seuls 2 laboratoires ne sont pas concernés: Bordeaux et Jarry (Antilles)
- Pour les ingénieurs internes admis, le laboratoire de Bordeaux est inclus dans la liste des postes.

Une discussion a eu lieu sur la pertinence d'une nomination d'un jeune ingénieur au laboratoire de La Réunion qui ferait fonction de chef d'établissement, M. PÉRUILHÉ ne voulant pas nommer un directeur qui n'encadrerait que 4 agents. Il déplore que l'appel à candidature précédemment adressé à tous les ingénieurs du SCL soit sans résultat à ce jour.

Si finalement ce poste n'était pas offert aux lauréats du concours d'ingénieurs internes, il sera mis sur la BIEP (Bourse Interministérielle de l'Emploi Public).

M. Péruilhé rappelle qu'il est allé à La Réunion au contact des agents du laboratoire et des différents services douanes et CCRF pour "apporter la bonne parole du SCL" et qu'en conséquence un regain d'activité récente sur les stupéfiants est à noter.

3/ Procès-verbal du CTS du 17 décembre 2015

Les ajouts demandés par la CGT avant la validation du PV ont été acceptés par M. Péruilhé. PV adopté à l'unanimité.

4/ Déménagement du laboratoire de Paris à Massy. Point sur le protocole de restructuration

M. Péruilhé avertit qu'à ce jour la DGDDI n'a pas encore donné son accord pour que le protocole soit appliqué aux agents du SCL.

Ce protocole comporte 4 mesures:

1. Complément spécifique en cas d'éloignement des agents de plus de 70 km de leur domicile
2. Priorité de mutation sur les tableaux de mutation SCL, M. Péruilhé précisant que dans le cadre d'une restructuration on admettra des postes en surnombre sur certains laboratoires
3. Augmentation de l'IMT (30 Euros par mois)
4. Un accompagnement social et facilitation de la formation

La CGT a demandé la prise en considération des 2 circulaires Douanes qu'elle avait envoyées après le GT du 14 janvier 2016 (circulaire relative à la période d'adaptation en cas de changement d'affectation et circulaire relative aux autorisations exceptionnelles d'absence dans le cadre d'une mobilité géographique...). M.Péruilhé a accédé à notre revendication.

La CGT fait remarquer que le projet du protocole n'inclut pour l'instant pas l'activité textile de Paris qui est transférée à Lyon, les agents impactés étant transférés à Massy sauf vœu contraire ; M. Péruilhé reconnaît cet oubli et y remédiera. Le transfert progressif de l'activité textile débutera à la fin de l'année 2016. Mais M.Péruilhé n'exclut pas que les agents concernés intègrent le laboratoire de Massy avant s'ils le veulent.

A ce jour, 7 agents du laboratoire de Paris ne veulent pas aller à Massy ; parmi eux :

- 1 agent demande d'intégrer les services de la CCRF ; c'est en bonne voie
- 1 agent ayant le statut Douanes est inscrit dans le tableau de mutation des Douanes

Pour les 5 autres agents, l'inscription dans les tableaux de mutations des Douanes et de la CCRF administratifs et enquêteurs n'est pas possible car les agents de statut « laboratoire » n'y ont pas accès. Aucune solution alternative satisfaisante n'est présentée par le SCL. Ces 5 agents sont donc contraints de chercher eux-mêmes leur recasement sous peine de se retrouver sans poste au 1^{er} janvier 2017 !

Le 12 juillet au laboratoire de Paris se déroulera une présentation officielle du projet de protocole, du dispositif BIEP (bourse interministérielle de l'emploi public) etc.

A la fin des échanges un vote est proposé :

La CGT donne un avis défavorable et vote donc contre. Ces restructurations et transfert du laboratoire de Paris sont en effet lourds de conséquence et de bouleversements pour les agents impactés. Ils sont inacceptables et leur accompagnement n'est en aucun cas une réponse à cette situation catastrophique. **Les autres syndicats s'abstiennent.**

Un prochain groupe de Travail est prévu sur ce dossier le 27 septembre 2016.

Les syndicats soulignent la dangerosité du trajet pour aller au laboratoire de Massy et demandent la mise en place d'une navette ; M. Péruilhé n'est pas contre mais cela doit être une décision locale. Les syndicats ont donc prié M. Péruilhé de proposer cette solution aux chefs d'établissement des laboratoires IDF.

La CGT interpelle M. Péruilhé sur la sécurité du laboratoire de Paris après le départ des derniers services des Douanes prévus le 10 octobre 2016. Ce dernier va interroger le Directeur Interrégional des Douanes à ce sujet. En outre, M. Péruilhé informe les syndicats qu'ils ont été destinataires des recommandations du CHSCT sur le projet d'aménagement du laboratoire de Massy.

5/ Modifications des instructions suivantes:

- **IN-RH-05 pour introduire le don de jours de repos à un autre agent public, parent d'un enfant gravement malade.**
- **IN-RH-10 pour l'ajout des autorisations d'absences pour don d'organes**

Les syndicats, étant tous d'accord avec ces modifications, ont voté Pour.

Un syndicat demande un allongement d'autorisation d'absence liée aux évènements familiaux touchant les parents qui ne sont pas du 1^{er} degré. Après renseignements auprès des autorités de tutelle, M. Péruilhé annonce que ce n'est pas possible. On applique strictement les règles.

6/ SMIQSE - Domaines, organigramme et fonctions

Le SMIQSE est présenté par l'UD du SCL comme un outil pour organiser, rendre lisible et faciliter l'évolution permanente au sein des laboratoires. Ce système est ouvert et transparent, il se construit dans la participation des agents au sein des différents groupes de Travail ; *BREF, l'outil dont on rêvait pour redresser la situation calamiteuse des laboratoires !!! Mais pour la CGT il en est tout autrement.*

La CGT interpelle le chef du SCL sur la mauvaise information des agents dans certains laboratoires sur le processus en cours de mise en œuvre. Rappelons que la mise en place débutera le 1^{er} janvier 2017. D'ici là, l'UD du SCL avec chaque Responsable d'Etablissement vont définir et mettre sur pied les organigrammes, les listes de domaines d'activité et des agents qui y sont affectés, pour chaque laboratoire.

Beaucoup d'agents souhaitent être évalués par le Responsable d'Unité et non par leur responsable de domaine (par exemple un ingénieur responsable d'un domaine a l'autorité sur un autre ingénieur travaillant dans ce domaine) car cela risque de créer des conflits.

M. Péruilhé rétorque que c'est le Responsable d'Etablissement qui désigne les responsables de chaque domaine !

Les syndicats s'inquiètent également de la mise en place du RIFSEEP facilitée par ce dispositif.

Sur la problématique de l'emploi et les qualifications requises pour chaque activité, on déplore que les agents de catégories C ou B exercent parfois des fonctions supérieures à celles qui sont listées dans leur fiche de fonction. **Ainsi on recrute des agents de catégorie C ou B pour des attributions de catégorie B et A mais avec la paye de catégorie C et B...**

Dans la même logique, la CGT rappelle qu'à plusieurs reprises elle a souligné le manque d'emplois administratifs dans les laboratoires ce qui induit la prise en charge de ces travaux par les agents scientifiques. **C'est toujours et encore un problème de recrutement.**

Vote sur ce dispositif :

La CGT s'abstient car en l'état actuel du projet elle est très réservée sur les conséquences de sa mise en place. Les 3 autres syndicats ont votés contre. Au regard de ces résultats, M. Péruilhé s'interroge sur l'utilité des GT. Les prochains traiteront notamment de PPCR et RIFSEEP.

7/ Rifseep

Au sujet de la mise en place de la RIFSEEP, le chef du SCL doit adopter la position de ses administrations de tutelle. Pour rappel, la Directrice Générale de la DGDDI a demandé l'exemption contrairement à la Directrice générale de la CCRF qui n'a pas fait cette démarche. Nous sommes tous en attente de la décision du Premier Ministre qui doit trancher.

La CGT rappelle à M.Péruilhé que plusieurs motions d'agents des laboratoires SCL réclament l'exclusion de ces personnels de ce processus.

8/ Questions diverses

Formation management

M. Péruilhé indique que cette formation est largement issue de discussions au CHSCT.

Prime d'intéressement

Le Ministère de Bercy a décidé le versement en octobre 2016 d'une indemnité de 100 Euros liée à la disparition de la prime d'intéressement. Elle concerne tous les agents hormis les cadres supérieurs (Hors échelle B) et ceux qui se sont vu attribuer une mention d'alerte sur leur fiche d'évaluation ou des sanctions.

Bilan SIRHIUS

Ont été enregistrées une demande de dérogation pour l'application de SIRHIUS en septembre 2016 au lieu de juillet 2016 et une demande de dérogation d'un cadre pour des enfants scolarisés de moins de 16 ans. M.Péruilhé ajoute que les agents ne peuvent pas partir avant les horaires de plage fixes, il n'y sera donc pas dérogé.

294 agents ont opté pour 38 h30 hebdomadaires
12 agents pour 37 h 30 hebdomadaires
4 agents pour 37 h hebdomadaires
3 agents pour 36 h 30 hebdomadaires
2 agents pour 36 h sur 4 jours et 1/2 par semaine
3 agents pour 35 h

Les principaux motifs de régularisation à posteriori et le nombre d'heures ainsi restituées aux agents ont été les suivants :

Dépassement de plages fixes: 16h
Consultation médicale: 88h
Présence sur des plages horaires interdites: 1h15
Plages fixes mal badgées : 477h

Preuves s'il en est que le système SIRHIUS dysfonctionne gravement au détriment des agents.
--